

- 7640 **Cartes, atlas, cartes marines et globes terrestres**  
Exclut: Cartes destinées à l'instruction.
- 7650 **Dessins et normes ou spécifications**  
Inclut: Normes, spécifications fédérales, militaires et ministérielles
- 7660 **Feuilles et livres de musique**  
Exclut: Recueils de chants liturgiques.
- 7670 **Microfilms, Impressions**
- 7690 **Imprimés divers**  
Inclut: Décalcomanies - Affiches imprimées - Étiquettes imprimées.  
Exclut: Feuilles et livres de musique.

## GROUPE 77

### Instruments de musique, phonographes et postes de radio familiaux

- 7710 **Instruments de musique**  
Remarque: Cette classe comprend uniquement les instruments de musique et appareils complets. Les ensembles, pièces ou accessoires devant servir dans ou sur ces articles sont rangés dans d'autres classes.  
Exclut: Phonographes - Postes de radio et de télévision.
- 7720 **Pièces de rechange et accessoires d'instruments de musique**  
Inclut: Étuis d'instruments - Pupitres à musique - Diapasons.
- 7730 **Phonographes, postes de radio et de télévision familiaux**  
Remarque: Cette classe comprend uniquement les phonographes, les appareils de radio et de télévision familiaux complets. Les ensembles, pièces ou accessoires devant servir dans ou sur ces articles sont rangés dans d'autres classes.  
Inclut: Appareils combinés (par ex. Combiné radio-phonographes).  
Exclut: Phonographes actionnés par pièces de monnaie ("juke-box") - Appareils enregistreurs à fils ou à bandes.
- 7740 **Disques de phonographes**  
Exclut: Disques conçus pour servir d'aide pour l'instruction.

## GROUPE 78

### Équipements de sport et de divertissement

- 7810 **Équipements d'athlétisme et de sport**  
Inclut: Équipements de base-ball - de basketball - Gants de boxe - Masques d'escrime - Articles de pêche (non professionnelle) - Balles et ballons - Jambières - Hockey.  
Exclut: Vêtements d'athlétisme et de sports.
- 7820 **Jeux, jouets et articles montés sur roues**  
Inclut: Voitures d'enfants - Échiquiers - Voitures de poupées - Poupées - Cartes à jouer - Bicyclettes - Assortiments pour travail manuel et ne pouvant être rangés dans d'autres classes.

- 7830 **Équipements de divertissement et de gymnastique**  
Inclut: Glissoires - Balançoires - Équipements de stands de tir et de parc d'attractions - Équipements de préaux et de cours de récréation - Billards, tables à jeux divers et équipements - Équipements de gymnase.

## GROUPE 79

### Équipements et produits de nettoyage

- 7910 **Cireuses à parquets et aspirateurs de poussière**  
Inclut: Aspirateurs domestiques et industriels - Balais mécaniques.  
Exclut: Aspirateurs automoteurs et aspirateurs sur remorque.
- 7920 **Balais, brosses, vadrouilles et éponges**  
Inclut: Raclettes - Balayettes.  
Exclut: Brosses à cheveux - Brosses à dents - Pinceaux et brosses de peintres.
- 7930 **Produits pour nettoyer et polir**  
Inclut: Poudres à récurer - Préparations pour lavage - Détergents - Savons, non toilette - Produits à nettoyer et encaustiquer pour voitures et usage domestique.  
Exclut: Savons à barbe - Savons de toilette - Composés polisseurs abrasifs - Abrasifs pour la finition des métaux - Détergents chirurgicaux.

## GROUPE 80

### Brosses, peintures, produits d'étanchéité et adhésifs

- 8010 **Peintures, enduits, vernis et produits similaires**  
Inclut: Peintures à l'eau - Peintures à l'huile - Siccatifs - Enduits - Laques - Vernis - Peintures d'étanchéité - Pigments pour colorants - Colorants - Essence de térébenthine - Décapants.  
Exclut: Acétone.
- 8020 **Pinceaux et brosses de peintres**  
Exclut: Aéroglyphes.
- 8030 **Compositions de protection**  
Inclut: Compositions ignifuges - Compositions imperméabilisantes - Compositions résistant aux intempéries - Produit d'entretien pour courroies - Compositions antigrippage - Compositions à calfater et vitrifier - Mastics.  
Exclut: Compositions pour protection des aliments.
- 8040 **Adhésifs**  
Inclut: Colles à gélatine - Colles de poisson - Apprêts - Ciments adhésifs.

## GROUPE 81

### Emballages, matériaux d'emballage et d'emballage

Remarque: Une caisse, un coffre, une trousse, un sac ou tout autre conteneur lorsqu'ils sont spécifiquement conçus pour renfermer un jeu, une collection, un lot de pièces ou un matériel (avec ou sans pièces détachées ou accessoires), en vue de leur protection quand ils ne sont pas utilisés, ou pour la commodité de celui qui les utilise, sont rangés dans la même classe que le ou les articles pour lesquels ils sont prévus. Cependant lorsque les conteneurs sont prévus avant tout pour l'expédition, ils sont classés dans ce groupe 81.